



Ecole élémentaire Jean Moulin  
2 avenue Charles de Gaulle  
02410 Saint-Gobain  
03.23.52.62.88

## Procès-verbal du conseil d'école du vendredi 16 février 2024

### Présents :

Enseignants : Mesdames Bigot Charline (assistante d'éducation), Cotry Anaïs, Couvreur Virginie, Durieux Corinne, Fousson Typhaine, Hottois Rachel, Messence Virginie, Monsieur Joliat Fabien

Représentants des parents d'élèves : Mesdames Barbosa Caroline, Barreto Aurélie, Castellani Julie, Hennequin Lucie, Legard Valérie, Toury Morgane, Tout Angélique

Représentants de la communauté d'Agglomération Chauny-Tergnier-La Fère : Madame Allart Nicole (vice-présidente, service petite enfance)

Invités : Mesdames Kanane Milla (service civique), Dosière Justine (service civique), Charles Sandrine (mairie de Bertaucourt Epourdon), Monsieur Sarazin Laurent (mairie de Servais)

### Absents excusés :

Enseignantes : Mesdames Quillard Corinne et Mennechet Marie

Représentants des parents d'élèves : Madame Gaspard Laurie

Inspecteur de l'éducation Nationale : Madame Masy Aline

Invités : Mesdames Elodie Thouant (service civique), Fabienne Bliaux (mairie de St-Gobain, périscolaire), Messieurs Christophe Lautout (maire de Septvaux), Frédéric Mathieu (maire de Saint-Gobain)

### Absents non excusés :

Représentants des parents d'élèves : Madame Lesourd Laura, Monsieur Barreto David

Secrétaire de séance : Typhaine Fousson

Début de conseil d'école : 17h30

## **Introduction**

Merci à Typhaine Fousson d'être secrétaire de séance.

Merci aux parents qui ont confirmé leurs présences.

Madame Bliaux est excusée pour son retard.

Une seule question de la part des représentants de parents, elle sera évoquée mais non débattue en conseil d'école.

### A l'ordre du jour :

#### **– Procès-verbal du premier conseil d'école**

Il n'y a pas de remarques sur ce procès-verbal.

Pas d'abstention, pas de vote contre. Approuvé à l'unanimité.

## – Opérations photos scolaire et marché de Noël

—> Remerciements aux 8 à 9 parents qui ont mis en place un marché de Noël au bénéfice de l'école élémentaire.

Dépenses : 594,34 € / Recettes 1410 ,20 € / Bénéfices : 815,86 €

Remarque : il reste des lots pour une prochaine opération.

—> Opération photos scolaires

Dépenses : facturation 2 121,50 € / Recettes : 3 204,90 € / Bénéfices : 1 083,40 €

—> Le compte bancaire de la coopérative scolaire est à la Banque Postale. La Banque Postale vient d'annoncer un changement d'offre commerciale pour toutes les coopératives d'école : les frais de tenue de compte vont passer à 216 € par an par coop.

En tant que mandataire, monsieur Joliat a demandé l'ouverture d'un compte à la Caisse d'Epargne. C'est la banque qui propose les meilleurs tarifs actuellement, l'OCCE de l'Aisne travaille déjà avec eux.

## – Exercices d'alerte incendie et intrusion

—> Exercice d'alerte incendie lundi 13 novembre 2023

Site Jean Moulin : alerte à 9h23, évacuation à l'extérieur de l'enceinte de l'école, 2 zones de regroupement, durée d'évacuation 2 minutes / Observation : 1 porte de classe restée ouverte

Site Gibon : alerte à 15h15, durée évacuation 1 minute 50 secondes

—> exercice d'alerte intrusion en présence de 2 gendarmes lundi 20 novembre 2023 après-midi

Site Jean Moulin : alerte donnée au rez-de-chaussée devant le bureau, corne de brume entendue seulement par deux classes (classe de CE2-CM1 et classe de CM2) et le groupe Rased dans la salle informatique. Problème identifié par le directeur et les gendarmes : l'alarme n'est pas appropriée aux locaux → préconisation de l'installation sonore type alarme incendie, notée dans le rapport de la gendarmerie. Fin de l'alarme indiquée par SMS aux enseignantes.

Site Gibon : alerte par corne de brume reconnue par les 3 classes. Problème identifié : la porte donnant sur la cour n'était pas fermée à clef → préconisation : installer une porte comme à Jean Moulin, système anti-panique avec fermeture « automatique »

Madame Allart demande à ce qu'une demande de travaux soit saisie pour monsieur Boutilly, service technique de la com d'agglo.

Prochain alerte à programmer : exercice de confinement.

## – Emploi civique

3 jeunes volontaires du Service civique sont sous contrat avec le Rectorat d'Amiens et affectées à l'école élémentaire Jean Moulin.

Le conseil d'école est l'occasion de vous les présenter :

- Elodie Thouant, absente pour raison de santé, travaille depuis le 9 octobre 2023. Elle est plutôt affectée au site Gibon.

- Milla Kanane et Justine Dosière, ici présentes, sont plutôt affectées au site Jean Moulin depuis le 8 janvier 2024.

Les enseignantes et le directeur sont très heureux qu'elles soient présentes. Elles ont plusieurs

missions :

- aide administrative (répondre au téléphone, réponse aux mails des parents pour absence et transmission aux enseignantes, entrée et sortie au cours de la journée) ;
- aide en classe auprès des élèves, accompagner pendant les sorties...

### - Activités pédagogiques prochaines

—> Journée sportive **vendredi 15 mars**, en partenariat avec l'association UFOLEP

UFOLEP organise un événement sur Saint-Gobain dimanche 17 mars : UFO NATURE

Vendredi 15 mars, ateliers de découverte matin et après-midi pour les scolaires

- matin, ateliers classes CM2 et CM1-CM2 + classes de 6<sup>ème</sup>, 121 élèves mélangés et répartis en 10 groupes
- après-midi , 5 classes du CP au CE2, 118 élèves en 10 groupes

Ce n'est pas une compétition, c'est un temps de découverte de sports de pleine nature, de sports émergents et un temps sur les premiers réflexes des 1<sup>er</sup> secours.

Seront encouragées les valeurs suivantes : respect des camarades, respect du matériel et des adultes, bienveillance, participation et respect des règles

—> Dans le cadre de la Semaine de la langue vivante, en partenariat avec le collège

**Lundi 18 mars après-midi** de 11h45 à 15h30, accueil des élèves des classes CM2 et CM1-CM2 au collège / Restauration au collège à 11h45, ateliers langues vivantes de 13h30-15h30 / encadrement 2 enseignantes + services civiques

—> Journée internationale de la forêt, en partenariat avec l'ONF

**Vendredi 22 mars matin**, parcours découverte à proximité de l'école dans la forêt sur le thème des « athlètes de la forêt », classes de CE2, de CM1-CM2 et de de CM2 / par groupe de 8 à 9 élèves, parcours d'une vingtaine de minutes avec des quizz, des jeux et devinettes / encadrement par des agents de l'ONF et les services civiques

—> **Mardi 2 avril** : sortie scolaire sur la journée pour les classes de CE2-CM1 et CM2 à Saint-Quentin

Thématique : théâtre et sports (JO)

—> Festival International de cinéma jeune public, **du lundi 25 mars au mardi 16 avril**

En partenariat avec Ciné-jeune de l'Aisne et le cinéma l'Ermitage de Saint-Gobain

Prix de la séance 3€ par élève / 1 accompagnateur gratuit pour 10 élèves en primaire

Date	Début de la séance	Classe(s)	Film
Lundi 25 mars	9h30	4	<i>Wall-E</i>
Lundi 25 mars	14h30	5	<i>Linda veut du poulet</i>
Mardi 2 avril	14h30	2,3 & 6	<i>Léo</i>
Jeudi 4 avril	14h30	6 & 7	<i>Hugo Cabret</i>
Vendredi 5 avril	14h30	1,2,3 & 4	<i>Nina et le secret du hérisson</i>
Lundi 15 avril	14h30	5	<i>Wall-E</i>
Mardi 16 avril	14h30	7	<i>Tout en haut du monde</i>

Demande de participation à des ateliers (en attente de validation), animations gratuites mais inscrites dans un projet de classe - de cycle

Classe 6 : Atelier cinéma n°5 Grande invention / Film « Léo »

Classe 5 : Atelier cinéma n°7 Doublage / Film « Linda veut du poulet »

Classe 1, 2 & 3 : Atelier cinéma n°3 Folioscope / Film « Nina et le secret du hérisson »

—> Natation

- Cycle 3 : 2 classes CM1-CM2 et CM2, 5 séances **jeudi 4 avril – lundi 8 avril – jeudi 11 avril – lundi 15 avril - jeudi 18 avril** / séance de 40 minutes de 10h50 à 11h30
- Cycle 2 : CP et CE1, 2 « classes » / 14 séances tous les mardis et vendredis, **du mardi 14 mai au vendredi 28 juin**, séance de 40 minutes de 15h35 à 16h15

Parfois des parents ont un agrément mais ne se proposent pas pour une autre classe que celle de leur enfant ayant piscine. C'est dommage, cela permettrait d'augmenter le « vivier » de parents et de ne pas solliciter trop souvent les mêmes.

—> Inscription des 4 classes du site Jean Moulin à la journée du développement durable, en partenariat avec la Communauté d'agglomération Chauny-Tergnier – La Fère, **vendredi 17 mai**. Sensibiliser les élèves du CE2 au CM2 à la préservation des ressources et aux actions menées sur le développement durable.

En attente d'une réponse favorable.

—> **Mardi 11 juin** : spectacle de théâtre des CE2-CM1 et CM2 au cinéma de l'Ermitage

—> 2 journées olympiades-ciné jeune des CE2-CM1 avec leurs correspondants à St-Gobain et à Chauny

## – LSU, projet d'école

—> LSU ou Livret Scolaire Unique, passage à Educonnect pour consulter et viser le livret scolaire de leur enfant. 1 seul compte par parent pour l'ensemble des enfants scolarisés. Passage au numérique intéressant pour les parents séparés ou/et éloignés.

Constat au 16 février : sur un total de 283 représentants légaux, 68,9% des comptes sont activés. Sur 168 élèves, 155 élèves de l'école Jean Moulin ont au moins 1 compte activé par famille soit 92%.

L'école reste vigilante avec les 8% restants : 13 élèves dont aucun des deux parents n'a activé son compte, 22 parents concernés sur 283.

Il y a toujours la possibilité de remettre le format papier aux parents qui le souhaitent.

—> Projet d'école

Projet d'école 2022-2025 validé par madame l'inspectrice, madame MASY.

Présentation du projet d'école : les 3 axes et les fiches stratégiques.

De nouvelles fiches peuvent être créées, tout en respectant les 3 axes.

## – Travaux, commandes, investissements

—> Les demandes d'intervention via le logiciel Opengst, sont, en général, rapidement traitées par les

services techniques de la com d'agglomération (petits travaux, changement d'un groom de porte).

—> En investissement, achat effectué d'un petit réfrigérateur en remplacement de celui de Jean Moulin hors service.

—> Commande en cours de livres pour la bibliothèque du site Gibon pour un montant de plus de 1 200 €.

—> Premier retour du Dossier Technique par rapport à l'amiante au Conseiller de Prévention de la Direction départementale de l'Aisne :

- Pas de danger avéré pour les utilisateurs des locaux,
- Des travaux sont possibles mais doivent être effectués par une entreprise habilitée.

### – Rentrée 2024, rythmes scolaires

L'organisation du temps scolaire, semaine à 4 jours, a été validée à la rentrée 2021. La décision ne porte que sur 3 ans. Elle doit donc être abordée pendant ce conseil d'école pour la rentrée 2024.

Document annexe 1

Un retour à la semaine à 4 jours et demi impliquerait un accord avec les autres établissements scolaires, la collectivité locale, les transports scolaires, le département / Décision ultime de la directrice académique

Personne ne souhaite revenir à la semaine à 4 jours et demi ou changer l'organisation actuelle. Pour un renouvellement, il n'est pas nécessaire de renvoyer un document spécifique.

### – 1 question de la part d'un représentant de parent d'élève

—> Pourquoi la loi SMA n'a pas été appliquée lors de la grève des enseignants ?

Ce n'est pas au directeur ni aux enseignants de répondre à cette question.

Cela ne doit pas être débattu en conseil d'école, il existe d'autres instances où les parents peuvent saisir les élus.

Néanmoins, le directeur rappelle les responsabilités de chacun et de chacune, un éclaircissement.

La loi de 20 août 2008 oblige les enseignants à déclarer l'intention de faire grève 48 heures avant le jour de grève. Dans le cas du jeudi 1<sup>er</sup> février, toute l'équipe a respecté cette règle, lundi 29 janvier minuit dernier délai, il y avait 100% de gréviste. Chaque déclaration individuelle remonte à la circonscription de l'éducation nationale. La circonscription vérifie le taux de gréviste, informe la collectivité locale, elle l'a fait mardi 30 janvier matin.

L'école - le directeur ne sont pas obligés de prévenir directement la collectivité. Le directeur a toutefois appelé le maire de Saint-Gobain pour l'informer lundi 29 en milieu d'après-midi, ce qui a permis de rédiger un mot pour les parents et de prévenir qu'un service minimum d'accueil (SMA) ne serait pas mis en place jeudi 1<sup>er</sup>.

Le temps de cantine (pause méridienne) n'est pas de la responsabilité des enseignants. Un rappel des numéros de téléphone des responsables de la cantine serait nécessaire.

Fin du conseil d'école à 19h09

Signature du secrétaire



Signature du président du conseil d'école



Delphine COUSIN  
**Cheffe de division**

Laon, le 11 janvier 2024

**Dossier suivi par :**  
Mickaël LOBJOIS  
Chef du bureau des statistiques  
[stat02@ac-amiens.fr](mailto:stat02@ac-amiens.fr)  
03 23 26 22 48

L'Inspectrice d'académie  
Directrice académique des services  
de l'éducation nationale de l'Aisne

à

DIPRED/STATS/ML/2023-19

**Direction des Services  
Départementaux de l'Education  
Nationale de l'Aisne  
Cité administrative  
02000 LAON**

Mesdames et messieurs les directrices et directeurs d'école  
publique  
S/C de mesdames et messieurs les inspecteurs de l'éducation  
nationale

## **Objet : Organisation du Temps Scolaire pour la rentrée 2024**

L'Organisation du Temps Scolaire (OTS) pour votre école a été validée à la rentrée scolaire 2021.

Selon l'article D. 521-12 du code de l'éducation, modifié par le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017, il est prévu que la décision d'organisation de la semaine scolaire prise par le directeur académique des services de l'éducation nationale ne peut porter sur une durée supérieure à trois ans.

A l'issue de cette période, cette décision peut être renouvelée pour trois ans. Cette disposition vise l'OTS de chaque école, que cette organisation s'inscrive dans le cadre général ou dans celui des dérogations possibles.

Le décret permet au directeur académique des services de l'éducation nationale d'autoriser des adaptations de l'organisation de la semaine scolaire, sur proposition conjointe de la commune (ou l'EPCI) et du conseil d'école, témoignant ainsi d'un consensus local.

Il conviendra donc d'inscrire ce sujet à l'ordre du jour du conseil d'école du second trimestre :

- 1) Dans le cas où le conseil d'école souhaiterait modifier les horaires de l'école pour la rentrée scolaire de septembre 2024, je vous invite à compléter la fiche navette ci-jointe, revêtue de l'avis du conseil d'école et de celui de la commune (ou l'EPCI).  
Cette fiche sera à envoyer, en collaboration avec la commune (ou l'EPCI), avant le 22 mars 2023 à votre inspecteur de l'éducation nationale de circonscription.
- 2) Dans le cas où le conseil d'école ne souhaiterait pas modifier les horaires de l'école pour la rentrée scolaire de septembre 2024, il n'est pas nécessaire de retourner de document. Les horaires seront alors reconduits pour une durée de 3 ans.

Je vous remercie par avance de votre coopération.

*Signé*

Catherine ALBARIC-DELPECH